

CHEQUES CADEAUX APACS



BON DE COMMANDE

A retourner avec votre règlement à :

L'APACS
Hôtel de ville
Place de la république
04200 SISTERON

VOS COORDONNEES

Raison sociale :

Nom du contact :

Adresse :

.....

Code postal /ville :

Téléphone du contact :

Mail :

LIVRAISON

Date de livraison souhaitée :

Nom du contact lors de la livraison :

Adresse de livraison (si différente)
Raison sociale :

Destinataire :

Adresse :

Code postal /ville :

	Quantité	valeur	Total
Chèques cadeaux APACS 20 €	20 €
Frais de livraison (30KMS Offerts)	15 €	
Pochettes cadeaux	Offerts	
Total de votre commande			

Personnalisation de vos chèques cadeau (gratuit)

Offert par :

A l'occasion de :

<p>Référence de votre règlement</p> <p><input type="checkbox"/> Par chèque <input type="checkbox"/> Par virement</p> <p>Banque</p> <p>N° de chèque</p>	<p>L'acheteur déclare avoir pris connaissance des conditions de vente qui figurent au verso</p> <p>Nom du signataire et date :</p> <p>Signature et cachet</p>
--	---

« APACS » Association pour la Promotion et l'Animation du Commerce Sisteronais - association loi 1901
Hôtel de ville – place de la république 04200 SISTERON

SIRET 491 059 283 00011 Tel 04.92 34 62 93 ou 07 87 16 34 68 – apacs@orange.fr – www.sisteron-commerces.com

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU 01/07/2013

CLAUSES GENERALES

Les présentes conditions générales de ventes s'appliquent à toutes ventes de chèques cadeaux et prévalent sur toutes conditions d'achat, sauf contrat spécifique et/ou dérogation formelle écrite de la part de l'Association pour la Promotion et l'Animation du Commerce Sisteronais.

FORMATION DE LA COMMANDE

La commande de chèques cadeaux est faite par le demandeur sur ses seules indications portées sur le bon de commande et sous son unique responsabilité. La commande doit se conformer aux prescriptions fixées dans les présentes Conditions Générales de Ventes. Le bon de commande doit obligatoirement comporter le nom et la signature du demandeur, ainsi que son cachet commercial.

VALIDITE DE LA COMMANDE

La commande de chèques cadeaux doit être accompagnée du règlement par chèque à l'ordre de l'Association pour la Promotion et l'Animation du Commerce Sisteronais « APACS ».

L'Association pour la Promotion et l'Animation du Commerce Sisteronais se réserve le droit de ne traiter la commande qu'après avoir vérifié la régularité du paiement.

PRESTATIONS ANNEXES

Les services complémentaires et prestations annexes feront l'objet d'une commande spécifique. Ils seront facturés en sus après acceptation du devis.

La personnalisation des chèques cadeau offerte à partir de 600 Euro de commande.

RESERVE DE PROPRIETE

Les chèques cadeaux resteront la propriété de l'Association pour la Promotion et l'Animation du Commerce Sisteronais jusqu'à paiement intégral de leur prix en principal et intérêts. Les chèques, lettres de change ou traites ne sont considérés comme moyen de paiement qu'à compter de leur encaissement effectif.

LIVRAISON

Les frais de livraison seront offerts dans la limite de 30KMS autour de SISTERON.

Une participation au frais de livraison de 15 € TTC sera facturée. L'Association pour la Promotion et l'Animation du Commerce Sisteronais se réserve le choix du mode de transport, le délai moyen de livraison étant de 15 jours ouvrés. Le client pourra demander à ses frais un mode de livraison spécifique par mention expresse sur son bon de commande et sous réserve d'acceptation du devis établi par l'Association pour la Promotion et l'Animation du Commerce Sisteronais.

RESPONSABILITE

Le demandeur ou le bénéficiaire sera considéré comme seul responsable de toute utilisation qu'il serait amené à faire des chèques cadeaux.

ACCEPTATION DE LA LIVRAISON

Les éventuels dommages constatés à la réception du colis devront faire l'objet de réserves formelles sur le bordereau de livraison. A défaut, il appartiendra au client d'apporter la preuve que le dommage a eu lieu durant le transport. Sous peine d'irrecevabilité, toute réclamation devra être adressée à l'Association pour la Promotion et l'Animation du Commerce Sisteronais par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 5 jours qui suivent la livraison.

RETOURS

Les chèques cadeaux non utilisés ou dont la date de validité est dépassée pourront être retournés par le client et sous sa seule responsabilité jusqu'à l'expiration d'un délai de trois mois à compter de la date de fin de validité mentionnée sur les dits chèques cadeaux. Au delà de ce délai, les chèques cadeaux ne seront ni repris, ni échangés. Les chèques cadeaux retournés dans ce délai feront l'objet d'un avoir pour leur valeur d'achat nette, sous déduction d'une participation forfaitaire aux frais de retour fixée à 15 € TTC. Toute demande de remboursement ou échange effectuée par une personne autre que le client demandeur (en particulier par les bénéficiaires) ne pourra être acceptée.

OPPOSITION

Les chèques cadeaux perdus ou volés ne peuvent donner lieu ni à échange, ni à remboursement. Aucune opposition ou interdiction quelconque concernant l'acceptation d'un chèque cadeau par le réseau agréé Association pour la Promotion et l'Animation du Commerce Sisteronais ne sera possible.

OPPOSABILITE DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Par la signature du bon de commande, le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées.

ATTRIBUTION DE JURIDICTION

De convention expresse, les parties attribuent compétence au Tribunal duquel est situé le siège de l'Association pour la Promotion et l'Animation du Commerce Sisteronais, pour toute contestation survenant à l'occasion de l'exécution et/ou de l'interprétation des présentes Conditions Générales de Ventes et font éléction de domicile en leur siège social si celui-ci est situé en France. Cette attribution de juridiction vaut même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

MENTIONS LEGALES

Association pour la Promotion et l'Animation du Commerce Sisteronais « APACS »
Hôtel de ville
Place de la république
04200 SISTERON
SIRET : 491 059 283 00011